



## NOTE DE SERVICE

**Date :** 15 octobre 2014

**Destinataires :** Tous les membres du Collège des médecins de famille du Canada

**Expéditrice :** Sarah Kredentser, MD, CCMF, FCMF  
Présidente, Comité consultatif sur la gouvernance du CMFC

**Objet :** Changements proposés pour améliorer la gouvernance et l'engagement des intervenants

---

Au cours de la dernière décennie, le CMFC a connu une croissance fulgurante sans pour autant changer quoi que ce soit à sa structure de gouvernance. Le Conseil d'administration du CMFC a créé le Comité consultatif sur la gouvernance pour évaluer la gouvernance de l'organisation et soumettre des recommandations permettant d'améliorer l'efficacité du Conseil et l'engagement des intervenants\*. (\*Sections provinciales, sections, comités, directeurs des départements de médecine familiale des universités, membres)

### **Les raisons qui motivent ces changements :**

Lors d'une consultation et des évaluations sur les réunions du Conseil, les membres du Conseil (ils sont actuellement 40) ont indiqué qu'ils apprécient les occasions que leur procurent les réunions du Conseil d'établir des contacts et d'obtenir une vue d'ensemble du Collège. Toutefois, plusieurs admettent que le nombre élevé de membres empêche le Conseil de s'acquitter véritablement de son mandat : la gestion efficace de l'organisation. Cette fonction est en grande partie exercée par le Comité de direction du Conseil (six dirigeants élus). Les résultats d'une analyse de l'environnement (y compris une recension de la littérature, l'examen des pratiques de gouvernance de certaines organisations sœurs, du secteur privé et d'autres organismes sans but lucratif, et les observations de la Société canadienne des directeurs d'associations) cautionnent l'idée d'un conseil réduit, axé sur les compétences. De plus, les dirigeants des sections provinciales (tant les dirigeants élus que le personnel) se demandent quelle serait la meilleure façon d'échanger leurs observations et leurs préoccupations avec le Collège et les autres sections provinciales et de mieux collaborer. Afin d'améliorer l'engagement des sections provinciales, des comités et des départements de médecine familiale des universités, nous cherchons une approche qui permettrait au Conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités et aux principaux intervenants de collaborer entre eux et avec le Conseil.

Le Conseil d'administration étudiera la proposition en entier le 10 novembre 2014 et fera rapport aux membres lors de l'Assemblée annuelle des membres le 13 novembre. À cette Assemblée, il demandera aux membres de considérer les motions suivantes :

## **ORIENTATION PROPOSÉE POUR LA GOUVERNANCE**

**QUE** les membres du CMFC approuvent en principe la transition du Conseil d'administration actuel vers un Conseil plus petit et axé sur les compétences qui reflète la composition de notre effectif et dont les membres seront élus à l'Assemblée annuelle des membres de 2015;

**ET QUE** les membres du CMFC demandent au Conseil d'administration de soumettre aux membres une proposition relative à la composition et à la fonction du Conseil d'administration ainsi qu'à l'engagement des intervenants, pour considération à l'Assemblée annuelle des membres de 2015.

## **ANNULER L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

**QUE** les membres du CMFC approuvent l'annulation des nominations au Conseil (sauf pour les postes au Comité de direction) lors de l'Assemblée annuelle des membres du 13 novembre 2014.

### **Les principaux éléments de la proposition sont les suivants :**

- Un Conseil réduit, élu par les membres, qui favoriserait e ne meilleure interaction et une intervention plus souple. Ses priorités seraient la vision et la responsabilité; la sélection, le soutien et l'évaluation du/de la chef de la direction; la surveillance des finances, des obligations et du risque; la gouvernance du Conseil; et la communication avec les intervenants du Collège
- Un Comité de direction réduit, élu par les membres, dont l'objectif premier serait de prêter main-forte au/à la chef de la direction, d'agir comme porte-parole et de mettre l'accent sur le développement du Conseil
- Un forum annuel auquel les intervenants seraient invités à prendre part à des discussions sur les sujets d'intérêt mutuel et qui serait une ressource pour le Conseil
- Un forum des sections provinciales qui porterait essentiellement sur la collaboration entre les sections provinciales

Veillez aussi vous reporter à [l'article de Dre Francine Lemire intitulé « Gouvernance 3.0 »](#).

### **Questions des membres**

Les membres du Collège sont invités à transmettre leurs questions et commentaires à Sarah Scott, directrice, Gouvernance et Planification stratégique du CMFC, par courriel ([sks@cfpc.ca](mailto:sks@cfpc.ca)) ou par téléphone à 905 6290900/1 800 387-6197 +1, poste 340.